



# Municipalité des Cèdres

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 382-4-2023

**AVIS PUBLIC** EST, par la présente donnée par la soussignée, que lors d'une séance ordinaire tenue le 8 août 2023, le Conseil municipal a adopté par résolution le **règlement numéro 382-4-2023 modifiant le règlement numéro 382-2015 et ses amendements décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires afin de mettre à jour la description des postes et des autorisations de dépenses.**

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve à Les Cèdres, durant les heures normales du bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Les Cèdres, ce 9 août 2023.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité en date du 9 août 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 août 2023.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe